

Document

Quelques enseignements du marxisme (8)

Grève de masses, parti et syndicat (extraits) - R. Luxemburg

(Ce texte a dû être rédigé entre 1905 et 1906. On ne peut évidemment pas comparer la lutte des classes en Russie et en Allemagne à cette époque avec la situation que nous connaissons aujourd'hui en France, cependant, il est intéressant de relever ce que recouvre la théorie de la "neutralité", on dirait aujourd'hui d'indépendance du syndicalisme ouvrier par rapport aux partis politiques de la classe ouvrière.

Ce qui est intéressant surtout, c'est de voir d'où elle sort et ce qu'elle recouvre sur le plan politique, et là pour un peu, on pourrait presque dire que Rosa Luxemburg a écrit ce texte spécialement pour nous. Vous allez voir, c'est très instructif. On retrouve ici les ingrédients du révisionnisme qui ont abouti à l'inexistence d'un parti révolutionnaire en France plus d'un siècle et demi après la parution du *Manifeste du parti communiste* de Marx, d'une part, et à l'inexistence d'un syndicalisme de classe d'autre part. Voilà un bon sujet de réflexion pour les vacances, que vous pourrez prolonger en y ajoutant le passage de la social-démocratie dans le camp de nos ennemis et le stalinisme. Bonne lecture. - Lutte de classe)

Dans la période des grandes luttes qui s'ouvrira tôt ou tard pour le prolétariat allemand, une des conditions les plus importantes du succès sera, outre une tactique résolue et conséquente, l'unité la plus étroite possible dans l'aile marchante du prolétariat, la social-démocratie, unité qui seule permet un maximum d'efficacité.

Pourtant, dès les premières tentatives timides pour entreprendre une action de masse d'une certaine importance, on a vu se révéler un état de fait fâcheux la division et l'autonomie complète des deux organisations du mouvement ouvrier, le parti social-démocrate d'une part, et les syndicats d'autre part. En regardant attentivement les grèves de masse en Russie ainsi que la situation allemande, on voit clairement qu'il est impossible d'envisager une action de masse importante, quelle qu'elle soit - à moins qu'elle ne se limite à une manifestation brève et unique - selon les critères de ce qu'on a coutume d'appeler une grève politique de masse. Une telle action réclamerait la participation des syndicats tout autant que du parti socialiste et ceci non pas - comme se le figurent les dirigeants syndicaux - parce que le Parti, disposant d'une organisation numériquement inférieure aux syndicats serait obligé de recourir à la collaboration du million et quart de syndiqués, sans lesquels il ne pourrait rien faire, mais pour une raison beaucoup plus profonde parce que toute action de masse et toute période de luttes de classe violentes auraient un caractère à la fois politique et économique. Qu'il se produise en Allemagne, à telle ou telle occasion, à tel ou tel moment, de grandes luttes politiques, des grèves de masse, elles inaugureront simultanément une période de violentes luttes syndicales, sans que l'histoire demande aux dirigeants syndicaux leur approbation ou leur désapprobation.

Si les dirigeants syndicaux devaient rester en marge du mouvement, ou même s'y opposer, leur attitude n'aurait qu'une seule conséquence ils seraient laissés de côté par la vague des événements, et les luttes économiques ou politiques de la masse se poursuivraient sans eux; il en serait de même, dans un cas analogue, des dirigeants du parti. En effet, la distinction entre la lutte politique et la lutte économique, l'autonomie de ces deux formes de combat ne sont qu'un produit artificiel, quoique historiquement explicable, de la période parlementaire. D'une part, dans l'ordre « normal » de la société bourgeoise la lutte économique est dispersée, morcelée en une infinité de luttes partielles dans chaque entreprise, dans chaque branche de production. D'autre part, ce ne sont pas les masses elles-mêmes qui mènent la lutte politique par une action directe, mais conformément aux normes de l'Etat bourgeois, l'action politique s'exerce par voie représentative, par une pression opérée sur les corps législatifs. Dès l'ouverture d'une période de luttes révolutionnaires, c'est-à-dire dès que ces masses apparaissent sur le champ de bataille, cette dispersion des luttes économiques cesse, ainsi que la forme parlementaire indirecte de la lutte politique : dans une action révolutionnaire de masse, la lutte politique et la lutte économique ne font plus qu'un, et les barrières artificielles élevées entre le syndicat et la social-démocratie considérés comme deux formes distinctes parfaitement autonomes du mouvement ouvrier tombent purement et simplement. Mais ces

phénomènes qui se manifestent avec une évidence frappante au cours des mouvements révolutionnaires de masse sont une réalité objective, même en période parlementaire.

Il n'existe pas deux espèces de luttes distinctes de la classe ouvrière, l'une de caractère politique, et l'autre de caractère économique, il n'y a qu'une seule lutte de classe, visant à la fois à limiter les effets de l'exploitation capitaliste et à supprimer cette exploitation en même temps que la société bourgeoise. S'il est vrai qu'en période parlementaire les deux aspects de la lutte de classe se distinguent pour des raisons techniques, ils ne représentent pas pour autant deux actions parallèles, mais seulement deux phases, deux degrés de la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière. La lutte syndicale embrasse les intérêts immédiats, la lutte politique de la social-démocratie les intérêts futurs du mouvement ouvrier. Les communistes, est-il écrit dans le Manifeste communiste, défendent en face des groupes d'intérêts divers (nationaux ou locaux) les intérêts communs au prolétariat tout entier, et à tous les stades de développement de la lutte de classe l'intérêt du mouvement dans son ensemble, c'est-à-dire le but final : l'émancipation du prolétariat. Les syndicats représentent l'intérêt des groupes particuliers et un certain stade du développement du mouvement ouvrier. La social-démocratie représente la classe ouvrière et les intérêts de son émancipation dans leur ensemble. Le rapport des syndicats au parti socialiste est donc celui d'une partie au tout, si la théorie de « l'égalité » des droits entre le syndicat et la social-démocratie trouve tant d'écho parmi les dirigeants syndicaux, cela provient d'une méconnaissance foncière de la nature des syndicats et de leur rôle dans la lutte générale pour l'émancipation de la classe ouvrière.

Cette théorie de l'action parallèle du Parti et des syndicats et de leur « égalité de droits » n'est pourtant pas tout à fait une invention gratuite elle a des racines historiques. Elle se fonde en effet sur une illusion née dans la période calme et « normale » de la société bourgeoise où la lutte politique de la social-démocratie semble se borner à la lutte parlementaire. Mais la lutte parlementaire, parallèle et complémentaire de la lutte syndicale, se met, comme cette dernière, sur le terrain de l'ordre social bourgeois. Elle est par nature un travail de réforme politique comme la lutte syndicale est un travail de réforme économique. Elle représente un travail politique au jour le jour, tout comme les syndicats accomplissent un travail économique au jour le jour. Elle est comme la lutte syndicale une simple phase, un simple stade dans la lutte de classe prolétarienne globale dont le but final dépasse aussi bien, et dans la même mesure, la lutte parlementaire et la lutte syndicale. La lutte parlementaire est à la politique du parti social-démocrate dans le rapport d'une partie au tout, exactement comme le travail syndical. Le parti social-démocrate est précisément le point de rencontre de la lutte parlementaire et de la lutte syndicale. Il réunit en lui ces deux aspects de la lutte de classe qui visent la destruction de l'ordre social bourgeois.

La théorie de « l'égalité des droits » entre les syndicats et le parti socialiste n'est donc pas un simple malentendu, une pure confusion théorique : elle exprime cette tendance bien connue de l'aile opportuniste du Parti qui prétend effectivement réduire la lutte politique de la classe ouvrière à la lutte parlementaire et entend transformer le caractère révolutionnaire prolétarien de la social-démocratie pour en faire un parti réformiste petit-bourgeois, si le parti socialiste acceptait la théorie de « l'égalité des droits », il accepterait par là même indirectement et implicitement cette transformation de son caractère que cherchent depuis longtemps les représentants de la tendance opportuniste.

(...)

Ainsi, tout concourt à donner à l'ouvrier conscient moyen le sentiment qu'en adhérant à une organisation syndicale il adhère également à son parti ouvrier, à l'organisation social-démocrate. Et c'est en cela précisément que réside la force d'attraction et le pouvoir de recrutement des syndicats allemands. Ce n'est pas l'apparence de la neutralité, c'est leur caractère véritablement socialiste qui a permis aux fédérations syndicales d'atteindre à leur puissance actuelle. Ce fait est simplement confirmé par l'existence même de différents syndicats bourgeois d'appartenance politique ou confessionnelle : syndicats catholiques, syndicats de Hirsch-Duncker, etc., par laquelle on veut prouver la nécessité de cette prétendue « neutralité » politique.

(...)

Quand l'ouvrier allemand qui est libre d'adhérer à un syndicat chrétien, catholique ou évangélique, ou encore libéral, ne choisit aucune de ces organisations, mais opte pour le « syndicat libre », quitte l'une des premières pour adhérer à ce dernier, c'est parce qu'il voit dans les fédérations syndicales des organisations de la lutte de classe moderne ou, ce qui revient au même, des syndicats socialistes. Bref, l'apparence de neutralité, dont font état beaucoup de dirigeants syndicaux, n'existe pas pour la masse des adhérents du

syndicat. Et c'est bien là la grande chance du mouvement syndical. Si cette apparence de neutralité, si cette distance prise par rapport à la social-démocratie devait se réaliser et surtout si elle devenait réelle aux yeux de la masse des prolétaires, les syndicats perdraient immédiatement tout leur avantage par rapport aux organisations concurrentes de la bourgeoisie et, par-là même, leur pouvoir d'attraction, la flamme qui les anime. Ce que nous venons de dire est démontré par des faits universellement connus. L'apparence de « neutralité » politique des syndicats pourrait en effet exercer une certaine force d'attraction dans un pays où la social-démocratie n'aurait aucun crédit auprès des masses, où son impopularité nuirait plus qu'elle ne servirait une organisation ouvrière aux yeux de la masse, où, en un mot, les syndicats devraient recruter leurs troupes au sein d'une masse absolument inéduquée dont les sympathies iraient à la bourgeoisie. Au siècle dernier, et aujourd'hui encore dans une certaine mesure, le modèle exemplaire d'un tel pays est l'Angleterre.

(...)

L'énorme développement du mouvement syndical en Allemagne au cours des quinze dernières années, et notamment dans la période de prospérité économique qui va de 1895 à 1900, a tout naturellement entraîné une autonomie plus grande des syndicats, une spécialisation de ses méthodes de lutte et de sa direction, créant ainsi une véritable caste de fonctionnaires syndicaux permanents.

Tous ces phénomènes sont le résultat historiquement explicable de la croissance des syndicats pendant quinze ans, ils sont le produit de la prospérité économique et de l'accalmie politique en Allemagne. Quoique inséparables de certains inconvénients ils n'en sont pas moins un mal nécessaire. Cependant la dialectique de l'évolution veut que ces moyens indispensables au développement du syndicat, se changent, lorsque la situation historique a atteint un certain degré de maturité, en leur contraire et deviennent un obstacle à la continuation de ce développement.

Les fonctionnaires syndicaux, du fait de la spécialisation de leur activité professionnelle ainsi que de la mesquinerie de leur horizon, résultat du morcellement des luttes économiques en périodes de calme, deviennent les victimes du bureaucratisme et d'une certaine étroitesse de vues. Ces deux défauts se manifestent dans des tendances diverses qui peuvent devenir tout à fait fatales à l'avenir du mouvement syndical.

(...)

Au lieu de s'attacher à la vérité socialiste globale qui, tout en soulignant le rôle et la nécessité absolue du travail quotidien, met l'accent surtout sur la critique et les limites de ce travail, on ne défend ainsi qu'une demi-vérité syndicale, en ne relevant que l'aspect positif de la lutte quotidienne. Et, en fin de compte, l'habitude de passer sous silence les limites objectives tracées par l'ordre social bourgeois à la lutte syndicale, devient une hostilité ouverte contre toute critique théorique qui soulignerait ces limites et rappellerait le but final du mouvement ouvrier. On considère comme le devoir de tout « ami du mouvement syndical » d'en faire un panégyrique absolu et de montrer un enthousiasme illimité à son égard.

Mais comme le point de vue socialiste consiste précisément à combattre cet optimisme syndical inconditionnel, de même qu'il combat l'optimisme parlementaire inconditionnel, on s'attaque finalement à la théorie socialiste elle-même : on cherche à tâtons une nouvelle théorie syndicale, une théorie qui, contrairement à la doctrine socialiste, ouvrirait aux luttes syndicales sur le terrain même de l'ordre capitaliste, des perspectives illimitées de progrès économique. A vrai dire, une telle théorie existe depuis longtemps : c'est celle du professeur Sombart ; elle fut inventée tout exprès dans le but de semer la discorde entre les syndicats et le parti social-démocrate allemand, et d'attirer les syndicats dans le camp de l'ordre bourgeois.

(...)La logique de cette conception a pour résultat l'absurdité suivante : toute critique théorique des perspectives et des possibilités de la pratique syndicale est à bannir, car elle constituerait un danger pour la dévotion aveugle des masses dans les syndicats. On se fonde sur cet argument que seule une foi aveugle et puérile dans la lutte syndicale, unique moyen de salut, peut gagner et conserver à l'organisation les masses ouvrières. C'est tout l'opposé du socialisme, qui fonde son influence sur l'intelligence et le sens critique des masses, leur révélant les contradictions de l'ordre existant et la nature compliquée de son évolution, et exigeant d'elles une attitude critique à tous les moments et à tous les stades de leur propre lutte de classe; au contraire, d'après la fausse théorie syndicale, les syndicats fondent leur influence et leur puissance sur l'absence de jugement et de sens critique des masses : il faut maintenir intacte la « foi du

peuple ». C'est de ce principe que partent nombre de fonctionnaires syndicaux pour qualifier d'attaque contre le mouvement syndical toute analyse critique des insuffisances de ce mouvement. A la fin, ultime résultat de cette spécialisation et de ce bureaucratisme, citons une forte tendance à l'autonomie et à la « neutralité » des syndicats par rapport au parti socialiste. L'autonomie externe de l'organisation syndicale est le produit naturel de sa croissance, elle est née de la division technique du travail entre les formes de lutte politique et syndicale. La « neutralité » des syndicats allemands est, de son côté, un produit de la législation réactionnaire sur les associations et du caractère policier de l'Etat prussien. Avec le temps, ces deux éléments ont changé de nature. De la neutralité politique des syndicats, état de fait imposé par la contrainte policière, on a tiré après coup une théorie de leur neutralité volontaire dont on a fait une nécessité fondée prétendument sur la nature même de la lutte syndicale. Et l'autonomie technique des syndicats, fondée sur une division du travail pratique à l'intérieur d'une lutte de classe unique, de caractère socialiste, a conduit au séparatisme des syndicats qui se sont détachés du parti social-démocrate, de ses idées et de sa direction, invoquant une prétendue « égalité de droits » avec le parti.

Or cette autonomie et cette égalité apparente entre les syndicats et le parti s'incarnent tout particulièrement dans les fonctionnaires syndicaux, elles sont concrétisées par l'appareil administratif des syndicats. Extérieurement, l'existence de tout un corps de fonctionnaires, de comités centraux absolument indépendants, de journaux corporatifs nombreux et de congrès syndicaux donne l'illusion parfaite d'un parallélisme avec l'appareil administratif du parti social-démocrate, de son bureau directeur, de sa presse et de ses congrès. Cette apparence d'égalité et de parallélisme entre parti et syndicats a entraîné cette conséquence monstrueuse que les congrès du parti et les congrès syndicaux discutant d'ordres du jour analogues, aboutissaient sur le même problème à des résolutions différentes, voire absolument opposées. Les tâches respectives du congrès du Parti - qui est de défendre les intérêts généraux de l'ensemble du mouvement ouvrier - et de la Conférence des syndicats - dont le domaine beaucoup plus étroit est celui des intérêts et problèmes particuliers de la lutte corporative au jour le jour - ont cessé d'être du ressort d'une division naturelle du travail; on a creusé un fossé artificiel entre une prétendue conception syndicale des choses et une conception socialiste à propos des mêmes problèmes et des intérêts généraux du mouvement ouvrier. Ainsi s'est créé cet étrange état de fait : le même mouvement syndical qui, à la base, dans la vaste masse prolétarienne ne fait qu'un avec le socialisme, s'en sépare nettement au sommet dans la superstructure administrative : il se dresse en face du parti socialiste comme une seconde grande puissance autonome. Le mouvement ouvrier allemand revêt ainsi la forme étrange d'un double pyramide dont la base et le corps sont constitués par une même masse mais dont les deux pointes vont en s'éloignant l'une de l'autre.

De ce qui a été exposé plus haut, les conclusions s'imposent avec évidence : on voit par quelle méthode, la seule naturelle et efficace, peut être créée cette unité compacte du mouvement ouvrier allemand qui est absolument nécessaire en vue des luttes politiques futures et dans l'intérêt même du développement ultérieur des syndicats.

Rien ne serait plus faux et plus illusoire que de vouloir établir cette unité par le moyen de négociations sporadiques ou régulières entre la direction du parti et la centrale syndicale sur des questions particulières du mouvement ouvrier. Ce sont précisément les instances supérieures des organisations des deux formes du mouvement ouvrier qui incarnent, nous l'avons vu, leur autonomie et leur séparation; ce sont ces instances qui donnent l'illusion de l'égalité des droits et de la coexistence parallèle du parti socialiste et des syndicats. Vouloir réaliser l'unité des deux organisations par le rapprochement du Bureau du Parti et de la Commission générale des syndicats, ce serait vouloir édifier un pont là où le fossé est le plus large et le passage le plus difficile. Ce n'est pas en haut, au sommet des organisations, dans une sorte d'alliance fédérative, c'est à la base, dans la masse des prolétaires organisés, que se trouve la garantie d'une unité véritable du mouvement ouvrier. Dans la conscience de millions de syndiqués, le parti et les syndicats ne font qu'un, ils incarnent la lutte d'émancipation socialiste du prolétariat sous des formes différentes. D'où la nécessité, pour supprimer les frottements qui se sont produits entre le parti socialiste et une partie des syndicats, de faire coïncider leurs rapports réciproques avec la conscience qu'en ont les masses prolétariennes, autrement dit, il s'agit de subordonner de nouveau les syndicats au parti. En agissant ainsi on ne fera qu'exprimer la synthèse de l'évolution des faits : les syndicats, d'abord annexés au parti socialiste, s'en sont détachés pour préparer ensuite, à travers une période de forte croissance aussi bien des syndicats que du parti, la période future des grandes luttes de masse; ce fait même implique la nécessité de réunir Parti et syndicats dans l'intérêt même des deux organisations. Il ne s'agit pas, bien entendu, de détruire toute la structure syndicale dans le Parti; mais il s'agit de rétablir entre la direction du Parti socialiste et celle des syndicats, entre les congrès du Parti et ceux des syndicats, un rapport naturel qui corresponde au rapport de fait entre le mouvement ouvrier dans son ensemble et ce phénomène particulier et partiel qui

s'appelle le syndicat. Un tel bouleversement ne se fera pas sans provoquer l'opposition violente d'une partie des dirigeants syndicaux.